



EGHEZEE
Administration Communale
Service Travaux
☎ : 081/810.141
☎ : 081/812.835
E-mail : info@eghezee.be

PRET DE BARRIERES DE SECURITE (« NADAR »)

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P.

PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE (1)

NOM ou DENOMINATION

.....
.....

STATUT JURIDIQUE : (Asbl, Association de fait, ...)

ADRESSE

RUE, N°, BOITE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

☎ : /

COMPTE N° : - -

VALABLEMENT REPRESENTE PAR : (s'il s'agit d'une personne morale)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DEMEURANT (adresse personnelle du soussigné) :

RUE, N°, BOITE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

☎ privé : /

☎ bureau : /

agissant en qualité de (préciser la fonction dirigeante) :

.....

sollicite de la commune d'Eghezée le prêt de barrières type nadar pour le prix de
1,50 €/pièce, soit pour un montant total de€, destinées à l'activité suivante
(objet précis) :

.....
qui se déroulera à

le(s) (date(s) de la manifestation) :

et qui accueillera environ participants (facultatif).

Date de mise à disposition souhaitée :

Du / / à heure(s)

Je confirme que tous les renseignements ci-dessus sont complets et sincères.

Fait à, le / /

Signature,

IMPORTANT

1. Lors de sa restitution, le matériel est vérifié contradictoirement par l'emprunteur et un membre du Service Voirie. En cas de détérioration, de manque ou de non restitution du matériel dans le délai convenu, l'emprunteur est tenu de verser à la caisse communale la somme de 100€ par barrière. (article 6 du Règlement Général sur le Prêt de matériel de sécurité du 28.11.11)

2. Le matériel ne pourra être mis à votre disposition que sur présentation d'un reçu émanant du Receveur communal après paiement entre ses mains de la somme due.

3. Le chargement, le transport et le déchargement des barrières de sécurité incombent à l'emprunteur sauf exceptions.

(1) Biffer la mention inutile.